

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 17 DÉCEMBRE 1902

BONUS AMES HOLDEN

La majorité du Conseil de ville paraît bien déterminé à faire voter le bonus Ames-Holden, le 24 du courant. Grand bien cela fasse à la ville!

Le règlement est singulièrement bête. Nous soumettons à la considération de nos échevins les remarques suivantes, pour aider à corriger s'il est encore temps, ou pour aider à se reprendre si la correction n'est pas possible.

Nous comptons au moins qu'il n'y a pas d'obligation de faire de travers cette transaction, quel qu'en soit le mérite.

Ce que le Conseil de Ville donne en vaut la peine et il vaut mieux faire les choses en règle.

Le Conseil de Ville va donner :

- 1o Un bonus de \$8000.
- 2o Le terrain, la manufacture et autres constructions et l'outillage, qui ont coûté \$22,000 à la ville.
- 3o L'exemption pendant dix années de toutes taxes ou impositions municipales ou autres.
- 4o L'obligation de fixer l'évaluation de la propriété et dépendance, à \$35,000 et pas plus pour dix années à la suite des dix premières.

1. Bonus de \$8000. Ce bonus est donné en pur don sans condition de temps, de gages à payer, et sous la seule réserve que "cette somme (\$8000) soit employé à acheter des machines, outils, ou à faire les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de la dite manufacture"; ceci valait mieux que d'ouvrir la porte à des améliorations à n'importe quoi, comme le fait le règlement. Pourquoi donner le \$8000 en bonus dès le commencement au lieu de décréter que cette somme sera employée à faire l'achat de machines déterminées, à être payées un prix raisonnable, et qui resteront la propriété de la ville jusqu'à l'accomplissement par la compagnie des obligations à elle imposées?

A qui appartiennent les machines à acheter avec ces \$8000. Le règlement ne dit rien quant au droit de la ville de reprendre les machines achetées ou les améliorations (?) faites; et cependant, si vague que ce soit, la lettre Ames-Holden offrait d'engager cette compagnie à "abandonner" machines et outils servant habituellement, continuellement, fouritures, augmentations, ou améliorations, etc., et ce qui se trouverait alors sur le dit immeuble au jour "où la compagnie abandonnera le dit contrat avant l'expiration des dites dix années." Est-ce que la ville n'a pas intérêt à mettre ce droit de reprise au clair, même le Conseil aime-t-il mieux faire gagner de l'argent aux avocats en rendant le règlement aussi incomplet et insuffisant que possible? Le règlement n'interdit pas à la compagnie Ames-Holden de faire ce qu'elle voudra de ces machines achetées avec les \$8,000.

Manufacture (terrain, bâtisses, machines, améliorations). Quand et comment la compagnie deviendra-t-elle propriétaire? Le règlement dit que se sera quand les deux conditions suivantes auront été remplies. 1o Quand la compagnie Ames-Holden aura payé \$400,000 de gages (et non pas si elle paie \$40,000 par an pendant dix ans). 2o Si la compagnie met en opération la dite manufacture pendant dix années consécutives.

Et le règlement ajoute une vraie phrase de sphinx: "Cependant la dite compagnie se s'engage à payer annuellement la première année les \$40,000 de

salaires, étant la part afférente à la dite année; de plus, elle stipule que si en aucun temps la mise en opération est suspendue par grève ou force majeure, cet espèce de "de temps ne devra pas être compris dans le terme susdit." Qu'est-ce que cela veut dire?

Le public est mis sous l'impression par la correspondance, — que la compagnie Ames-Holden ne doit avoir son titre de propriété que si elle paie les \$400,000 de gages avant le 1er mai 1913 et que si, dans chacune des années, sauf la première, la liste de paie atteint \$40,000 en gages à des ouvriers résidant dans Saint-Hyacinthe.

Un conseiller a même expliqué que si la liste de paie de la première année n'atteint pas le minimum de \$40,000 la différence en moins sera ajoutée aux \$40,000 des autres années.

Mais où voit-on tout cela dans la partie déréfrite et statutaire du règlement?

Nous donnons, comme possible, l'interprétation suivante de cette clause essentielle, la 2e du règlement :

La compagnie Ames-Holden pour avoir droit à la propriété définitive de la manufacture Séguin-Lalime est obligée de la tenir en opération du 1er mai 1903 au 1er mai 1913; avec l'entente cependant que la compagnie, le 1er mai 1913, devra avoir payé au moins \$360,000 de gages (\$40,000 par an, moins la première année qui n'est pas obligatoire).

Si la compagnie à cette date, n'a pas payé \$360,000, elle ne perd pas ses droits, mais elle devra attendre pour avoir son titre que les \$360,000 aient été ainsi payés en gages.

Il suffira donc que la manufacture ait été mise en opération pendant les dix années, pour donner à la compagnie Ames-Holden un droit éventuel qui deviendra un droit définitif lorsqu'elle aura fini de payer les \$360,000 de gages, n'importe quand.

Certains conseillers vont trouver cette interprétation risquée. Mais, où voit-on dans le règlement, que la compagnie Ames-Holden soit obligée de payer les \$400,000 de gages d'ici au 1er mai 1913 sous peine de perdre ses droits à la propriété?

Et ne voit-on pas qu'elle est spécialement exemptée de payer \$40,000 la première année?

La clause ne dit pas ce que le conseil voulait lui faire dire; c'est trop clair. Et cette clause manquant évidemment de rendre la pensée de ses auteurs, la porte est ouverte à l'interprétation qui nous amène à dire, sans nous poser comme maître dans l'art, nous affirmons que l'interprétation que nous donnons est plus conforme au vrai sens des mots que ne l'est l'interprétation donnée par les conseillers favorables à un règlement, dans la séance de vendredi le 5 courant, où la discussion s'est faite.

Nous craignons que ce règlement n'ait pas subi le visa de l'avocat de la corporation, — s'il y en a un! Va-t-on laisser la ville voter sur un règlement évidemment calqué sur un document mal fait, et qui n'est pas même fidèlement reproduit dans le règlement? Nous espérons au moins que le conseil ne se rendra pas coupable de pareille incurie.

FOURRURES DE CHOIX

Ici vous êtes toujours certains d'obtenir une plus-value de 25 à 35 p. c. sur la qualité des fourrures achetées à la maison Chs. Desjardins & Cie la plus grande en Canada.

Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses.

CHS. DESJARDINS & CIE.
1537 1539 Rue St Catherine,
Montréal.

13-17-20-24

EFFETS DE TARIF

Nous avons parlé dans notre dernier numéro de la déclaration faite par M. Clergue, le directeur général des compagnies du Sault Sainte Marie (Consolidated Lake Superior Company).

Nous tirons des journaux de la semaine dernière des notes qui feront apprécier le dommage fait aux porteurs d'actions de ces compagnies par la fermeture des aciéries.

Dépêche de Philadelphie: "La baisse dans les actions de la compagnie Consolidated Lake Super-

rior, a fait perdre une valeur de douze millions de piastres au capital-action."

Note du rapport financier du Star: "L'insuccès de la compagnie à s'emparer du marché canadien (an-vahi par les Allemands) et la fermeture des usines pour fabriquer les rails d'acier a du provoquer cette baisse."

Une dépréciation de capital au montant de douze millions, et cinq cents hommes à la porte, voilà le résultat de la politique qui veut que les rails d'acier venant de l'étranger ne paient pas de droits de douane en entrant au Canada.

Une entrevue avec un financier fournit au Star les renseignements suivants:

"Le tarif Allemand porte \$6.25 de droits par tonne d'acier."

"Les rails se vendent à l'heure actuelle pour les clients Allemands \$28.00 la tonne; les mêmes manufacturiers d'Allemagne viennent nous livrer les mêmes rails sur nos quais à Montréal, au prix de \$22.00 la tonne."

"Les compagnies Clergue ont fait leurs préparations pour l'érection d'une usine à fabriquer les tubes de fer; mais on doit ajourner jusqu'à ce qu'un tarif protecteur convenable soit établi."

La Dominion Iron & Steel Company de Sydney N. E., se déclare aussi empêchée par les mêmes raisons que les compagnies Clergue, de s'occuper de la fabrication des rails d'acier.

Pour mieux apprécier les moyens d'actions de ces compagnies, il est bon de noter leur capital actions:

Consolidated Lake Superior Company:

CAPITAL AUTORISÉ	
Ordinaire	\$82,000,000 dont versé \$51,105,000
Préférentiel	35,000,000 dont versé 14,475,000
Total versé	\$65,580,000

Dominion Iron & Steel Co.

CAPITAL SOUSCRIT ET PAYÉ:	
Ordinaire	\$15,000,000
Préférentiel	5,000,000
Total	\$20,000,000

Le gouvernement, paraît-il, pour essayer de ramener les choses vient de donner une commande de rails importante, au prix de \$32.00 la tonne.

Mais ce moyen d'aider les compagnies qui sont tuées par la concurrence de l'étranger, ne peut pas toujours valoir, parce que le gouvernement n'aura pas toujours des rails à commander; Les compagnies, comme ensemble, et en tout temps, et en auront toujours pour les usines canadiennes si le tarif met celles-ci à l'abri du coupage de prix par l'étranger.

Pas d'hésitation

Quand vous ressentez de la gêne à la gorge ou aux poudrons, hâtez-vous de prendre du BAUME RHUMAL.

Patriotiques conseils aux jeunes

Vous qui êtes jeunes et ardents, qui aimez cette terre chérie du Canada, notre patrie, et notre "home", formez généreusement l'idéal véritable des nobles devoirs que vous impose votre situation dans cette jeune nation.

"Sacrifiez une part de votre activité, de votre influence, de vos talents pour le triomphe des vrais principes politiques pour le bon gouvernement de ce pays dont l'avenir est si riche d'espérance, et qui vous demande, comme Nelson à sa flotte, l'accomplissement d'un devoir sacré; soyez dignes des illustres morts qui nous ont légué de grandes traditions nationales et religieuses."

CHS. DESJARDINS & CIE.
1537 1539 Rue St Catherine,
Montréal.

13-17-20-24

LA FOURRURE CHEZ DESJARDINS

Premier choix, tailleurs experts, couturiers experts, importation directe, économie réelle de 30 à 40 o/o sur les achats, position unique et sans rivale qui toute notre clientèle sait apprécier sous la forme de la nouveauté réelle, de la qualité supérieure, de la confection artistique et des bas prix.

CHS. DESJARDINS & CIE.
1537 1539 Rue St Catherine,
Montréal.

13-17-20-24

Les Enfants pleurent pour avoir du **CASTORIA.**

DÉCÈS

Nous avons le regret de faire part à nos lecteurs du décès arrivé en cette ville hier matin, chez M. J. de L. Taché, notre éditeur propriétaire, de Mademoiselle Margaret Sarah Connolly, autrefois de Québec, à l'âge de soixante et neuf ans.

Mademoiselle Connolly, qui habitait Saint-Hyacinthe l'hiver, et la Malbaie l'été, était très liée avec la famille de Madame J. de L. Taché, née Langevin.

Elle était fille de feu M. Michael Connolly en son vivant marchand de Québec, et sœur de Madame Mary Connolly, épouse de feu M. P. A. Tremblay, ancien député fédéral de Charlevoix; l'honorable M. Fitzpatrick, ministre de la justice, est un cousin de la défunte.

Mademoiselle Connolly, était une femme d'une grande intelligence et de qualités remarquables.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien donner le secours de leurs prières à l'âme de la défunte.

Le service sera chanté à la cathédrale jeudi matin; le convoi funèbre partira de la résidence de M. J. de L. Taché, rue Girouard, à sept heures et vingt; de la cathédrale le corps sera transporté au train de l'Intercolonial à neuf heures, en destination de Québec où un libéra sera chanté à l'église Saint-Patrice à l'arrivée. Le corps sera inhumé au cimetière de Saint-Patrice.

R. I. P.

LA TUBERCULOSE

Cette terrible maladie, la consommation, du nom vulgaire de sa forme la plus fréquente, et qu'on a aussi appelée la peste ou le fléau des populations blanches, — va recevoir l'attention spéciale d'une société canadienne récemment formée.

La consommation a jusqu'à ces dernières années, été considérée comme une maladie à peu près incurable.

Il semble maintenant admis que si la maladie est prise au début, — le consommé peut être souvent guéri. — Le traitement consiste plutôt en un régime de vie fortifiant, qu'en un traitement par les médicaments.

Jusqu'à ces dernières années aussi, on ne semblait pas considérer la tuberculose comme contagieuse, sauf peut être de mari à femme. On la classait plutôt parmi les maladies héréditaires.

Aujourd'hui, l'hérédité de la consommation est contestée par beaucoup de grandes autorités, bien qu'on admette la prédisposition congénitale d'un enfant né de parents tuberculeux.

D'un autre côté le caractère contagieux, très contagieux même de la consommation ou tuberculose des poudrons déclarée, est prouvé hors de tout doute.

En partant de ces données, on voit tout de suite l'importance de l'orientation nouvelle que la haute médecine a introduite dans les moyens de combattre cette maladie.

A la dernière réunion de l'Association Canadienne pour la prévention de la Tuberculose à Montréal, sur proposition du Docteur Hingston, notre sénateur, le plan de campagne de l'association a été défini comme suit:

"Que le devoir de ce comité devrait être de promouvoir plus particulièrement les mesures suivantes:

"La distribution de circulaires et de brochures publiées soit par le comité ou par les autorités sanitaires provinciales ou municipales, ou par l'Association canadienne pour la Prévention de la Tuberculose; l'organisation de conférences sur ce sujet et l'emploi de toute méthode effective ayant pour but de faire connaître à tout le monde, mais surtout aux classes laborieuses, que la tuberculose est une maladie qu'on peut éviter et guérir et qu'on peut par des méthodes très simples, empêcher de se propager.

"L'appui actif, l'encouragement des sociétés médicales et de la profession médicale en général, de même que celui des autorités provinciales et municipales dans leurs efforts pour amener l'adoption d'une législation et de règlements relatifs aux avis à donner, à la désinfection, à l'exportation dans les endroits publics, de manière à diminuer les dangers d'une diffusion continue de la maladie.

"L'établissement soit par l'initiative privée ou par les municipalités, ou par d'autres associations de sanatoriums publics et privés et d'hôpitaux pour les cas avancés comme pour les cas non avancés de la maladie.

"Le soulagement des consommateurs indigents en leur procurant des aliments convenables et l'établissement de dispensaires, de même qu'en les transportant et en les maintenant à distance, quand la chose est nécessaire au jugement du comité; aussi, l'assistance aux familles dont le gagne-pain est tuberculeux; il est entendu que dans ces matières le comité devra agir en coopération avec les agences existantes (celles des églises et des sociétés), qui désespèrent déjà d'enrayer le nombre croissant des consommateurs pauvres de notre ville et de subvenir à leurs soins croissants.

"Que ce comité soit autorisé à percevoir et administrer des fonds pour atteindre les fins ci-haut mentionnées; qu'il travaille en union avec les associations nationales et provinciales qui poursuivent un but identique; que dans toutes les occasions possibles il soit prêt à aider et à recevoir de l'aide des autorités sanitaires provinciales et civiques, et que dans la poursuite de son but, il soit prêt à secourir et à recevoir le secours des autres institutions charitables de cette ville, qui sont appelées à s'occuper du soulagement des tuberculeux et de leurs familles."

VOULEZ-VOUS DES FOURRURES?

Nous avons le plus grand et le plus bel assortiment du continent. Notre maison n'a pas de rivale comme choix et bas prix. Nous achetons directement, au comptant et sommes la seule maison au Canada qui fasse l'épargne considérable de 30 à 40 o/o sur l'importation de la fourrure. Notre commerce est unique comme assortiment, dernières nouveautés, confection et bas prix réels.

CHS. DESJARDINS & CIE.
1537-1539 Rue St Catherine,
Montréal.

13-17-20-24

La Question Scolaire et M. le Ministre du Revenu de l'Intérieur

Dans son compte-rendu d'une assemblée publique tenue le 24 novembre, à Montréal, dans les intérêts de l'hon. M. Préfontaine, la Patrie attribue à l'hon. M. Bernier, le ministre du Revenu de l'Intérieur, les graves paroles suivantes:

"Qu'ont fait les conservateurs en 1896? "Je vais vous le dire. Ils ont voulu créer une nouvelle rébellion dans le Nord-Ouest en soulevant la question des Ecoles, que Sir Wilfrid Laurier a étouffée."

Et la Patrie ajoute que des applaudissements prolongés ont accueilli ces paroles.

Nous voudrions pouvoir mettre en doute l'exactitude de ce compte rendu. Mais, outre que nous n'avons aucune raison de suspecter la bonne foi du reporter, ces paroles s'accordent trop avec certains propos antérieurs sur le même sujet pour que nous hésitions à les regarder comme authentiques.

Sans l'affirmer aussi nettement ni aussi brutalement, les adversaires de la cause éminemment nationale et sacrée de la minorité catholique du Manitoba ont déjà suggéré cette possibilité d'un soulèvement populaire à l'occasion de nos réclamations scolaires. C'est l'une des inventions auxquelles ils ont eu recours pour amortir les sympathies qui naturellement se manifestaient à notre égard en certains milieux, pour grossir de mesurement, aux yeux de plusieurs, les difficultés d'un règlement équitable de cette question vitale, pour enfin justifier l'inaction du gouvernement fédéral actuel et son refus persistant de se prévaloir des moyens efficaces que la constitution de notre pays lui offre de réparer la brèche faite au pacte fédéral.

Or, nous avons le regret et l'obligation d'avertir l'hon. ministre du Revenu de l'Intérieur qu'il se trompe et qu'il trompe les autres. Jamais le pays n'a été menacé d'une révolte à l'occasion de la question scolaire.

Les catholiques du Manitoba ont su maintenir la lutte dans les bornes d'une agitation constitutionnelle. Ils se sont placés sur ce terrain par devoir et par conviction.

Tout en élevant la voix pour revendiquer des droits inaliénables, ils comptaient que si ces réclamations devaient s'exercer sans faiblesse elles devaient aussi se poursuivre sans violence, avec un respect profond pour le droit des autres.

Et c'était leur conviction que nos lois organiques étaient d'accord avec la justice de leur cause et celle-ci triompherait définitivement par la seule application des dispositions de la charte nationale.

Cette conduite, très simple était très droite, sans variations et sans

déguisement, devait amener des conséquences favorables à nos revendications.

Elle nous gagne d'abord le respect d'une foule d'hommes influents qui, tout en différant d'opinion avec nous sur le principe même de l'éducation confessionnelle, reconnurent à la fin qu'au point de vue des traités sur lesquels repose la confédération, nous étions dans le vrai. Nous avons entendu quelques uns d'entre eux déclarer en pleine assemblée publique qu'ils rougissaient eux, protestants, de voir que leurs écoles vivaient en partie au dépens des catholiques, tandis que ceux-ci ne recevaient, en retour, rien des protestants. En plein synode, des ministres protestants réclamaient justice pour nous, au nom de l'honneur et de l'équité. Et, enfin, vint ce fameux document, signé des membres du plus haut tribunal de l'empire et portant le sceau de Sa Majesté, qui enjoignait à toutes les autorités législatives et exécutives de redresser les griefs de la minorité catholique. Puis ensuite, nous eûmes l'arrêté ministériel de mars 1895, qui est véritablement le jugement dans notre cause, lequel est encore en pleine vigueur et où nos droits sont définis dans une formule ineffaçable. Puis encore, le vote pris aux Communes, en 1896, sur le projet de loi réparatrice, appuyant d'une majorité convenable, dans une chambre aux trois quarts protestante, le principe d'une mesure destinée à restaurer l'ordre de choses pour lequel nous combattons.

Graduellement donc, notre cause avançait et se fortifiait. L'opinion se montrait moins récalcitrante à notre égard. Si bien que si une loi réparatrice eût été adoptée, nous savons que le gouvernement provincial d'alors eût accepté la situation. Ce gouvernement eût été bien aise de sortir par cette porte d'un imbroglio dont il était lassé.

Ce serait méconnaître le sens parlementaire de la race anglo-saxonne que de croire qu'elle se serait, dans de telles circonstances, soulevée et contre les commandements de la Reine, et contre les décisions des tribunaux, et contre l'action des divers pouvoirs publics du pays, et contre l'influence des chefs de la nation.

Nous voilà donc bien loin de toute rébellion.

Non, une telle crise n'a jamais menacé notre province à l'occasion des luttes scolaires. Et ceux qui se sont servis de cet épouvantail ou qui s'en servent encore pour aveugler les esprits au sujet d'une question aussi sérieuse que celle des écoles n'obtiendront pas que des éloges dans l'histoire.

Il ne serait pas inutile de nous appesantir sur les effets de la politique adoptée par M. Laurier à notre endroit; mais l'espace nous manque. Nous devons nous borner à relever les incorrections de langage du ministre du Revenu de l'Intérieur.

Dans les paroles que nous citons en tête de cet article M. le ministre affirme en outre que les conservateurs ont soulevé la question des écoles.

A quoi M. le ministre fait-il ici allusion?

(A suivre sur la 2e page)

GRACE AU **Vin St-Michel** je suis la plus heureuse des mères.



ALBERTINE BARRETTE, Ste-Elizabeth, P.Q., Comté Joliette.

Ste-Elizabeth, P.Q.

Si jamais l'occasion se présente d'avoir besoin d'un bon tonique c'est certainement au VIN ST-MICHEL que j'aurai recours, car je viens d'avoir la preuve que ce tonique est bien tout aussi bon que l'annonce le dit. Ma petite Albertine, qui n'a que neuf ans, était d'une faiblesse et d'une pâleur qui me rendaient réellement inquiète. Je lui fis prendre du VIN ST-MICHEL pendant quelques temps et maintenant elle n'est plus la même du tout. Ses couleurs sont revenues, elle mange bien, dort bien et se porte à merveille. Comme la santé d'un enfant est bien la chose la plus chère au cœur d'une mère je dois vous dire que grâce au VIN ST-MICHEL je suis aujourd'hui la plus heureuse des mères.

Signé: MADAME AZARIE BARRETTE, Ste-Elizabeth, Comté Joliette, P.Q.

GRATIS — Sur demande nous vous enverrons l'ALBUM du VIN ST-MICHEL, contenant les illustrations et des renseignements utiles en tous. Adressez: BOIVIN, WILSON & CIE 820 RUE ST-PAUL, — MONTREAL, CAN.

NOTES LOCALES

EVÊCHÉ DE SAINT HYACINTHE, }
le 13 décembre 1902

M. l'abbé Alfred Louis Charbonneau, curé de St-Timothée (diocèse de Valleyfield), décédé hier en son presbytère, faisait partie de la Société d'une messe—section provinciale.

A. M. DAoust,
assist. secrétaire.

—Vous trouverez un choix immense de couvertes en laine, flanelles, flannelles, draps de dame, beavers, frizzes etc., chez
BERGERON & SICOTTE,
j. n. o.

—NAISSANCE—En cette ville, le 13 courant, Madame J. de L. Taché un fils.

—Saint-Charles de Richelieu.—La fromagerie de M. Alp. Jarret, situé dans le rang en haut de la rivière de cette paroisse a été en opération du 28 avril au 29 novembre 1902. Les 13 patrons de cette fromagerie ont livré un montant de 578,760 lbs de lait. Le montant de livres de fromage fabriquées a été de 58,828 lbs, et a rapporté en recettes brutes \$5,909.69. Le montant distribué aux patrons a été de \$5,174.39. Ces derniers se trouvent à avoir retiré 89 40/100 par 100 lbs de lait. Il a fallu 984/100 livres de lait pour 1 livre de fromage. Les directeurs de cette fromagerie pour l'année courante sont : MM. Alfred Petit, Jos. Rémy, Oct. Chicoine, Félix Lusiguau, Aimé Geoffrion, Oct. Geoffrion et Philias Chicoine. M. Alfred Petit est le président et M. Emile Foisy le secrétaire trésorier. Les directeurs et les patrons ont à M. Jarret leurs sincères félicitations sur les beaux résultats obtenus.

Question ad rem : Vous donne-t-on le vrai Pain Killer—Perry Davis—lorsque vous le demandez ? Soyez en certain plutôt que chagrin. Il n'a jamais failli, depuis 67 ans, d'arrêter toutes les souffrances dans les intestins. 3

—AGENTS DEMANDÉS.—Des agents fidèles pour représenter une maison bien établie, dans plusieurs comtés, et pour faire la clientèle des marchands et agents de détail. Territoire local assigné. Salaire \$1,024 par an et dépenses, payable \$19.70 par semaine avec avances pour déboursés. Position permanente. Le besoin est assuré et actif.

STANDARD HOUSE,
334 Dearborn St.,
Chicago

16 fr.—dée. 17

—Les personnes voulant acheter des étoffes à robes, à costumes et à manteaux, soies etc. feraient bien de visiter le magasin de
BERGERON & SICOTTE,
j. n. o.

—Le froid qu'il faisait samedi dernier a empêché un grand nombre de cultivateurs de se rendre à la ville. Le marché s'en est ressenti et les affaires en général ont été faibles.

AVIS—La Compagnie de Gaz, Electricité et Pouvoir donne avis à ses consommateurs, qui reçoivent leurs comptes par la maille, de bien vouloir venir payer avant le 15 du présent mois, attendu que les livres seront fermés du 15 au 21 décembre.

—Quant aux autres consommateurs chez qui nous allons collecter, nous ne pouvons trop les féliciter de l'empressement qu'ils apportent pour payer à la visite du gérant de la compagnie.

LA CIE DE GAZ
ELECTRICITÉ ET POUVOIR
20 d.

—SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les hémorrhagies de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

—Un feu de cheminée s'est déclaré samedi dernier vers midi et 15 minutes chez M. Emond coin des rues Cascades et St-Joseph.

Nos pompiers appelés sur les lieux, ont éteint ce commencement d'incendie au moyen des extincteurs chimiques.

—Dommages légers.

NOS AMIS DE LA CAMPAGNE

Recevront en valeur de 25 à 40 0/10 de plus qu'ailleurs dans l'achat de leur fourrures. C'est un fait admis ; achetant directement sur les grands marchés de la fourrure par quantités immenses et payant un comptant nous savons de fortes commissions d'intermédiaire et c'est notre clientèle qui en profite.

Notre maison n'a pas de rivale comme assortiment et bon marché venez nous voir.

CHS. DESJARDINS & CIE,
1537 1539 Rue St-Catherine,
Montréal.

13-17-20-24

Madame Arthur Rocheford demeurée très faible après la naissance de son premier enfant, prend les Pilules Rouges, suit les conseils des Médecins Spécialistes et revient à la santé.



Tout en prenant les Pilules Rouges, j'ai suivi les conseils des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine à qui j'écrivis souvent et qui m'envoyèrent toujours de bien bonnes lettres.

MME ARTHUR ROCHEFORD,
Elmwood, N.H.

J'ai pris 18 boîtes de Pilules Rouges, dit Madame David Beaudin, et quand j'ai commencé leur traitement je pensais ne jamais revenir à la santé, cependant elles m'ont guérie tout à fait ; mes amies et ma famille n'en reviennent pas de me voir si bien portante.



Je me fais un devoir de le dire et je le dirai tout le temps que je vivrai.

MADAME DAVID BEAUDIN,
Windsor Mills, Que.

Les Pilules Rouges ne sont que pour les Femmes.

Les Pilules Rouges ne sont que pour les femmes ; étant spécialement adaptées à la constitution des personnes du sexe, elles ne manquent jamais de guérir les maux dont elles souffrent, comme le "beau mal", les symptômes du retour de l'âge, les dérangements, les irrégularités, les hémorrhagies, les troubles de la gestation ; elles soulagent aussi les douleurs de l'enfantement et donnent aux mères la force de bien nourrir leurs enfants. En guérissant ainsi les différentes maladies de matrice auxquelles les femmes sont exposées, elles soulagent conséquemment les maux de tête et d'estomac, les douleurs de côtes et de reins et enfin toutes les autres souffrances qui sont la séquence naturelle de ces maladies.

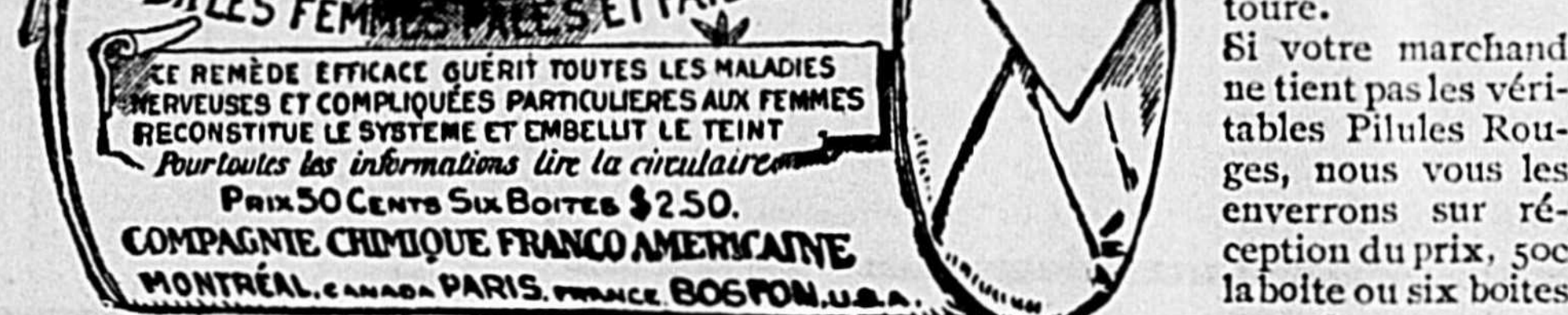
Les femmes qui souffrent de constipation devront prendre, en même temps que les Pilules Rouges, les Tablettes Purgatives qui sont, comme les premières, manufacturées par la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Les consultations données au No. 274 rue St-Denis, Montréal, par les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, sont absolument gratuites. Ces messieurs donnent aussi des consultations gratuites, par lettres, aux femmes malades qui, ne pouvant se rendre à leurs bureaux, veulent bien leur écrire et leur dire ce qui les inquiète.

Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte, et les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne donnent jamais de consultations en dehors de leurs bureaux.

Les Pilules Rouges, de plus, portent toujours le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sur l'étiquette rouge qui les entoure.

Si votre marchand ne tient pas les véritables Pilules Rouges, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50.



Le papier de l'enveloppe est blanc, imprimé en rouge.
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, 274 St-Denis, Montréal.

Il n'est pas de remède plus parfait ni plus facile à prendre, pour les hommes, que les Pilules Moro, merveilleux produit dont l'efficacité est prouvée par des années d'expérience et dont les vertus sont attestées par des milliers de certificats incontestablement authentiques et sincères.

"Toutes les personnes qui n'ont pas une digestion facile savent combien rend malheureux et fait souffrir le mauvais fonctionnement de l'estomac. Elles plaignent tous les cas de dyspepsie et surtout ceux qui existent depuis longtemps et qui sont passés à l'état chronique, parce qu'alors l'opinion générale est qu'il n'y a pas de guérison et que peu de remèdes même peuvent apporter un léger soulagement. Je n'ai donc pas besoin d'énumérer tous les troubles, les douleurs et les tortures que j'ai eues à endurer, ni non plus les médecines que j'ai employées, toujours sans résultat ; en disant que c'était là mon cas, chacun comprendra. Cependant, je m'empresse d'ajouter qu'il y a un remède à cette maladie décourageante, la dyspepsie, ce sont les Pilules Moro. J'ai commencé à m'en servir il y a quelques mois et je ne m'aperçois plus maintenant de mes troubles passés ; mes vivres digèrent très bien, puis mes forces sont revenues. On a déjà beaucoup loué les Pilules Moro, mais on ne dira jamais tout ce qu'elles peuvent faire ; il n'y a que les hommes qui leur doivent leur guérison qui en comprendront bien l'efficacité.

En même temps que j'employais les Pilules Moro, je me rendais de temps à autre aux Bureaux des Médecins de la Compagnie Médicale Moro, afin de faire connaître les changements qui s'opéraient en moi et de recevoir les renseignements qui m'étaient nécessaires. Ces visites m'ont beaucoup aidé, car j'ai appris beaucoup de choses qui m'ont servi pendant le traitement et qui me seront encore utiles à l'avenir.

Ainsi de toutes les médecines que j'ai employées, je n'en puis recommander qu'une aux hommes dyspeptiques, c'est celle qui m'a guéri, les Pilules Moro."

EUSTACHE CLEMENT, FILS,
Montebello, Que.

"Depuis près de trois ans, je souffrais de dyspepsie et de douleurs dans le dos, à tel point que j'avais de la peine à travailler une journée entière. Je me suis fait soigner par trois médecins, mais sans résultat satisfaisant, le mal augmentait au lieu de diminuer. J'ai alors employé les Pilules Moro, je les ai prises pendant huit mois ; dès les premières boîtes j'ai senti du soulagement, puis, avec de la persévérance, je me suis guéri tout à fait. Voilà au-delà de quatre mois que j'ai cessé ce traitement, cependant je n'ai plus de mal d'estomac, je digère bien et je me sens fort.

Les Pilules Moro sont le meilleur remède que j'aie employé pour la dyspepsie et le manque de force ; à mon avis, elles sont infaillibles dans ces cas."

HERMENEUILDE RODIER,
93 Park St., Holyoke, Mass.

Les Pilules Moro ne sont que pour les Hommes.

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement. Elles sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indifféremment continué sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou souffrants. Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les plus difficiles, et sous leur influence on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Les Pilules Moro guérissent à coup sûr les "efforts", le mal de rognons, les maux de tête, les affections de la vessie, la gravelle, le rhumatisme et les névralgies, les scrofules, le manque d'appétit, la mauvaise digestion, la dyspepsie, la constipation et toutes les autres maladies si fréquentes chez les hommes.

Elles sont aussi un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les tonifient lorsqu'ils sont prématurément frappés d'impuissance et les mettent en état de remplir les fonctions si importantes de la procréation. Elles groupent sous une forme agréable et sous un petit volume tous les agents capables de restaurer les forces. Les nerfs débilités et inactifs retrouvent en elles toute la puissance énergétique de la jeunesse. Innocuité absolue, résultats curatifs, prompts et complets, que faut-il de plus pour assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes souffrants.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent, à leurs bureaux, au No. 1724 rue Ste-Catherine, Montréal, des consultations gratuites sur toutes les maladies dont les hommes peuvent souffrir. Ils donnent aussi des consultations par lettres, et les hommes malades qui demeurent au loin peuvent écrire et faire une description des symptômes qu'ils endurent pour recevoir par le retour de la maille des conseils et des avis qui les conduiront à la santé.

Les Pilules Moro se vendent 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50. Si votre marchand ne les tient pas nous vous les enverrons sur réception du prix.

Adressez :
COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.



Le papier de l'enveloppe est blanc, imprimé en bleu.

—Les amateurs du cercle Montcalm annoncent pour jeudi une séance dramatique où l'on jouera un grand drame militaire sous le nom de "Les deux Honneurs". On dit beaucoup de bien de la pièce.—Succès aux amateurs.

(Suite de la 2e page)

exposé aussi froidement, aussi habilement fait contre un accusé, que celui du procureur général Parker.

Je sors d'une entrevue avec les avocats de la défense qui, quoique un peu déconcertés par les derniers témoignages contre leur client, sont loin de désespérer. "Et puis, me dit l'un d'eux, il y a toujours la Cour Suprême.

Le grand malheur, dans toute cette cause, est l'absence de M. Morrison, très gravement malade et qui a confié sa fortune, ou plutôt celle de Blondin, à son gendre, M. Owens. Blondin ne se rend pas compte de l'effroyable situation dans laquelle il se trouve. C'est là l'opinion d'un avocat qui la défend.

Washington, 15.—Le sénateur Platt, de New York, a présenté au sénat un mémoire de la chambre de commerce de New York, insistant

sur la ratification du traité de réciprocité avec la France parce que les avantages qu'en retireraient les Etats Unis seraient beaucoup plus importants que les concessions accordées à la France.

"Parmi les traités négociés par notre gouvernement, est-il dit dans ce mémoire, pour la mise en pratique de cette intelligente politique commerciale, la convention de réciprocité avec la république française offre des concessions du plus grand prix pour le commerce d'exportation des Etats Unis, et ouvre à notre industrie un vaste et rémunérateur débouché.

"Aux termes de ce traité, la réduction du tarif maximum français au tarif minimum équivaut à une réduction moyenne de 480/100 pour la généralité de nos produits, y compris les huiles, et de 260/100 les huiles exclues. Elle s'applique à tous les articles compris dans le tarif douanier français, à l'exception de dix-neuf, tandis que les réductions concédées par les Etats-Unis ne sont en moyenne que de 6 à 10 p. c. et ne s'appliquent qu'à 126 articles sur 462, ce qui montre bien que les plus gros avantages sont pur nous.

"Les importantes concessions pour notre grand commerce d'exportation obtenues par notre gouverne-

ment au cours des négociations font écarter de beaucoup toute appréhension de léger préjudice qui pourrait être causé par le traité à aucun intérêt spécial et isolé."

—Cana! Dover, Ohio, 13.—Les moulins à gaufrer, la boutique des peintures, le magasin et la bâtisse couvrent les quatre moulins de l'Ouest des usines de l'American Sheet Steel Company, ont été rasés par un incendie, le soir. La compagnie perd plus de \$1,000,000 près de \$750,000 en produits finis et le reste en machines.

Boston, 13.—La grosse tempête de neige et le grand froid d'aujourd'hui ont causé plus de souffrances physiques aux habitants de la Nouvelle-Angleterre qu'aucune perturbation du genre depuis l'établissement de la région. Le charbon est rare et une cinquantaine de vaisseaux chargés de charbon se trouvent arrêtés à Vine Yard, Haven, Bass River, et à l'abri de Cap Cod. Plus de soixante mille tonnes de charbon dur et mou qui étaient destinées à Boston et aux ports voisins se trouvent immobilisées.

EUROPE

Le château historique de Grignan,

ancienne demeure de Mme de Sévigny puis de Montélimar, a été vendu au comte Boni de Castellane, pour \$300,000.

Une dépêche de Sydney au Daily Mail, de Londres, annonce la fin d'un procès retentissant qui jette une vive lumière sur la solde des contingents australiens pendant qu'ils faisaient campagne dans l'Afrique du Sud.

Le gouvernement de l'Etat de la Nouvelle Galles du Sud avait promis de payer aux hommes du deuxième contingent sud-africain, la somme de \$2.50 par jour.

A leur arrivée dans l'Afrique du Sud, les hommes de ce contingent reçurent du gouvernement impérial, seulement \$1.20 par jour.

A leur retour en Australie, le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud ne voulait payer que la différence entre la somme promise et la somme reçue, c'est-à-dire \$1.30. Les hommes ont intenté un procès au gouvernement. Ce procès vient de se terminer par une sentence en faveur des demandeurs. En conséquence, les hommes du deuxième contingent australien auront reçu \$3.80 pour chaque jour qu'ils auront passé dans l'Afrique du Sud.

Ma femme somme vivement sa bonne. —Francine ! —Madame ! —Vous ne sentez pas cette odeur de brûlé ? —Oui, madame, ce sont les rideaux qui brûlent. —Malheureuse ! jetez vite de l'eau dessus. —Mais, madame, je n'ai que de l'eau chaude !

Le président de correctionnelle.—Quand vous avez brisé cette vitrine, c'était bien pour y prendre des bijoux ? —L'accusé.—Apparemment que ce n'était pas pour en remettre.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe } Cour Supérieure.
DANS l'affaire de ALPHONSE POIRIER, commerçant de Ste-Max-leine CÉDANT.

Avis est par le présent donné, qu'en vertu d'une ordonnance à cet effet, il y aura le 24 décembre courant à 10 heures de l'avant-midi, au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, en la Cité de St-Hyacinthe, une assemblée des créanciers et débiteurs pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs en cette affaire.
St-Hyacinthe, 15 déc. 1902.
ROY & BEAUREGARD, Procteurs, C. S.

Les Enfants pleurent pour avoir du
CASTORIA.

Noms et Adresses DES Maisons d'Affaires RECOMMANDABLES DE ST-HYACINTHE.

BISSONNET & BRODEUR Marchands-Tailleurs et merciers, 169 rue Cascades.

C. E. BRODEUR Ferblantier-Plombier, 277 rue Cascades.

JOS. BRODEUR & CIE., (Jobbers) Marchands sèches et Epiceriers. Gros et Detail. 228 et 234 rue Cascades.

S. BOURGEOIS & CIE., Magasin-Général, Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS Marchandises sèches et Nouveautés, 63 et 67 rue St-François.

B. BÉLANGER Marchand de Chaussures, Cuir, S-lier et Cordonnier. 132 rue Cascades.

U. BEAUVOYER Peintre-Entrepreneur. Magasin de peinture, Tapiaseries, Ferronniers, etc. 95 rue Cascades. Téléphone 237.

SAUL CADORETTE Restaurateur, Coin des rues Cascades et Ste-Anne.

EDOUARD CHAUSSÉ Artiste-Sculpteur. Monuments Funéraires en Marbre et en Granit. 269 rue Cascades.

CASAVANT & FRÈRE Facteurs d'Orgues. DUSSAULT & LAMOUREUX Fondateurs, 4 rue St-Hyacinthe.

J. B. DAIGNEAULT & CIE., Epiceriers, Vins et Liqueurs, 229 rue Cascades.

L. J. OSCAR FONTAINE Professeur de Musique. 113 rue Girouard. — Tél. 296.

FRS. GERVAIS Marchand de chaussures, 212 et 214 rue Cascades.

GRÉGOIRE & FRÈRE Epiceriers, Vins et Liqueurs, 37 rue Cascades.

PAGUNEO FRÈRES Importateurs de Provisions, Epices, Vins et Liqueurs.

RAYMOND & FRÈRE Magasin-Général, 228 rue Girouard.

J. H. RICHIER Barbier-Coiffeur, 217 rue Cascades, Porte voisine du Courrier.

J. C. RAYMOND Marchand de Pianos, Musique en feuilles et Instruments de toutes sortes. Accordeur de Pianos. 237 rue Cascades.

C. ROULEAU & FILS Charbon et Bois, 7 rue Laframboise.

CHS. G. RACIOT Marchand de Grains, Farines, Son, Gru, Moules, etc. 110 rue St-Antoine, Place du Marché.

GEORGE ST-JEAN Marchand de Journaux, Revues, Chansons et Chaussonniers, etc. Coin des rues Cascades et Mondor.

TRAHAN & McNULTY Marchandises et Nouveautés. Patrons "Standa Enseigne de la boule Rouge, Place du Marché.

CHEMINS DE FER Les trains lient St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R. — Allant à St-Hugues, etc, 12.10 et 7.50 P. M.

G. T. R. — Allant à Montréal, 6.05, 7.20, 11.45 A. M., 5.35 P. M.

I. C. R. — Allant à Montréal, 5.35, 9.14 A. M., 5.05, 8.30, P. M.

J. de L. TACHE. - JOS. G. DESAUTELS

Lussier & Gendron AVOCATS 76 Rue Girouard, St-Hyacinthe

S. CARREAU NOTAIRE No 7, Rue du Palais, St-Hyacinthe

L. P. MORIN & FILS, ENTREPRENEURS-MENUISIERS

Table of train schedules for the Quebec Southern Railway, including columns for Express, Stations, and Times.

Chars directs entre Sorel, St-Hyacinthe et Boston via Noyan et Rutland. Billets directs vendus et bagage chèque à destination de toutes les stations.

LA COMPAGNIE F. X. BERTRAND (Successeur de F. X. Bertrand.)

FONDERIE Et Constructions Mécaniques. Engins et Chaudières à vapeur, stationnaires et portatifs, Turbines à Eau, de toutes dimensions.

OUVRAGE GARANTI. Une visite est respectueusement sollicitée.

"LE COURRIER DES ETATS-UNIS" SEUL JOURNAL D'AMERIQUE! Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris.

CONDITIONS D'ABONNEMENT PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS UNIS ET LE CANADA

BRISTOL'S Sarsaparilla advertisement with a small illustration of a person.

Large advertisement for Castoria, featuring the product name, a signature, and descriptive text about its benefits for infants and children.

Advertisement for 'L'EL MASKA' and 'EMPORIUM 10' with decorative borders.

Pain-Killer advertisement with a list of ailments it treats.

L. A. Massé Agent d'Assurance Générale advertisement.

CHARTREUSE A DOMICILE advertisement for a liqueur.

Allen's Lung Balsam advertisement with a small illustration.

HUILE DE FOIE DE MORUE DE BOULANGER advertisement.

LA CONSOMPTION GUERIE advertisement.

Sirop de Menthol composé de Boulanger advertisement.

Textual advertisement for a product, possibly related to the previous one.

FEUILLETON

LE SACRIFICE DE SIMONE

Madeline arriva, puis Georges et ensuite Osmin qui était, par hasard, invité ce soir-là. Sa présence ne fut pas gênante.

tement endurcie, savons nous, après tout, si, pour le bonheur de cette pauvre enfant, nous devons tant souhaiter qu'il revienne?

vement dissipé, l'irritait davantage, et la mort de sa mère, cette mort dont il ne voulait pas être responsable,

sympathie; on la plaignait, on lui donnait raison. Si jeune, si malheureuse et si jolie! Surtout cette étrange mèche de cheveux blancs, posée comme une aigrette sur son front de vingt ans, avait pour tous, un intérêt spécial.

beaucoup plus gai. Il y était devenu un familier, l'hôte presque quotidien. Mme d'Avron fondait toujours sur lui ses secrètes espérances de conciliation, et Simone n'était peut-être pas fâchée, afin qu'il en portât témoignage, de lui bien montrer qu'elle avait aussi son orgueil.

après un tel coup! Je n'aurais jamais espéré qu'une femme si jeune pût être aussi raisonnable, disait M. d'Avron à O min, sortant avec lui après le dîner pour fumer un cigare dans le jardin.